



## ENERGIE ET AGRICULTURE

# La Normandie se prépare à l'après pétrole

Groupe  
Prospective

La Normandie est une région où l'agriculture est un secteur économique important. La hausse du prix des énergies (et des produits dérivés du pétrole) fragilise l'économie des exploitations. Diminuer les dépenses énergétiques des exploitations agricoles est un moyen pour sécuriser le revenu agricole : recherche d'une meilleure efficacité énergétique, production d'énergies renouvelables sur l'exploitation avec pour objectif d'améliorer l'autonomie énergétique des exploitations.

## Bilan énergétique : consommation d'énergie dans les exploitations agricoles normandes

Les agriculteurs ont la possibilité de faire le point sur les consommations énergétiques dans leurs exploitations (consommations directes et indirectes) à travers des bilans énergétiques comme le bilan PLANETE ou le bilan Agri'Energie. Réalisées en groupe, ces démarches permettent des échanges fructueux entre agriculteurs. Les résultats sont comparés et les causes des différences recherchées dans la diversité des pratiques agricoles. A ce jour, moins de 200 diagnostics ont été réalisés sur toute la Normandie. Les Chambres d'Agriculture de Normandie souhaitent amplifier ce mouvement et entament une campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs afin de les inciter à réaliser ces diagnostics. Une action qui trouve son écho dans les propositions issues du Grenelle de l'Environnement fixant un objectif de 100 000 exploitations diagnostiquées en France d'ici 2013.

## Economies directes d'énergie dans les exploitations agricoles normandes

Divers dispositifs visent à promouvoir les économies d'énergie dans les exploitations agricoles. Les Chambres d'Agriculture et les Fédérations de CUMA organisent ainsi régulièrement des opérations de contrôle de performance de tracteurs. Basé sur le volontariat, le passage au banc permet de repérer d'éventuels sur-consommations ou risques de casse sur les tracteurs. Près de 1 450 bancs d'essai ont déjà été réalisés sur la région. L'animation est une des clés de réussite de développement et de pérennité de cette action, d'autant que les inscriptions fléchissent dans certains départements.

D'autres voies sont actuellement développées en élevage laitier : dispositif de pré-refroidisseur à lait, récupérateur de chaleur sur le tank à lait, compteurs différentiels dans le bloc traite... Mais la diffusion de ces équipements reste encore limitée.

# Production d'énergie dans les exploitations agricoles normandes

Les filières normandes de production d'énergies renouvelables en exploitation agricole sont à des niveaux de structuration différents. Les plus développées en Normandie sont le bois énergie et les biocarburants (HVP en filière courte et biodiesel/bioéthanol en filière longue).

## Le bois énergie : une structuration reconnue

De nombreux acteurs sont identifiés sur cette filière : sur la coordination ou l'animation, comme référents techniques ou pour faire émerger des projets. De nombreuses installations de chauffage au bois individuelles et collectives sont déjà en place sur le territoire :

<b>Chaudières/Chaufferies</b>	BN : 18 chaufferies et 208 chaudières individuelles HN : 6 chaufferies, 110 chaudières et 367 poêles à bois
<b>Production transport, stockage</b>	BN : 12 déchiqueteuses / 1 cribleur / 2 plates-formes de séchage HN : 1 déchiqueteuse / 1 broyeur
<b>Projets</b>	BN : plus de 80 projets collectifs et industriels HN : 2 réseaux de chaleur en construction + nombreux projets

*Source CRAN (données 2006/2007)*

De plus, plusieurs projets et études sont en cours, notamment sur la quantification des gisements. La principale préoccupation est d'ajuster le futur développement aux ressources encore mobilisables localement.

D'autres sources de biomasse sont utilisées en tant que combustible pour la création de chaleur renouvelable : le lin, la paille. Les cultures énergétiques (Miscanthus, Panic) font l'objet d'expérimentations en Normandie.

## La filière Huile Végétale Pure : le choix de l'autonomie dans un contexte incertain

La majorité des achats d'équipements de trituration à la ferme a été effectuée dans un cadre collectif. Le réseau des CUMA joue un rôle moteur dans la structuration de filières courtes de proximité. Il conduit des expérimentations sur la qualité de l'huile selon différentes méthodes de pressage et filtration et sur les conséquences d'un fonctionnement à l'HVP pour les moteurs. On compte plus de 30 presses sur toute la Normandie. Négoce et coopératives ont également investi sur des unités de plus grand dimensionnement. L'intérêt économique de ces microfilières dépend fortement du rapport entre le prix du fioul et celui des graines de colza, source d'incertitude sur le long terme.

<b>Presses à huile</b>	BN : plus de 20 presses HN : plus de 10 presses
<b>Projets de structuration</b>	Normandie : 6 groupes entre 6 et 18 agriculteurs + groupes de 50 à 80 agriculteurs autour de CUMA (FD CUMA 14 et CUMA Novéol-27)
<b>Surfaces engagées en filière courte HVP</b>	Calvados : environ 100 ha sur 13 000 ha de colza Objectif : environ 400 ha Manche : environ 120 ha sur 1 200 ha de colza Seine-Maritime : environ 15 ha sur 21 300 ha de colza

*Source CRAN (données 2006/2007)*

## Autres filières de production énergétique à la ferme

Solaire, éolien, géothermie sont encore très peu développés dans le milieu agricole normand. Le solaire permet de produire de l'électricité revendue à EDF ou de l'eau chaude pour le nettoyage des installations de traite, l'abreuvement des troupeaux. Des groupements d'achat sont envisagés pour diminuer le coût des investissements.

Certains agriculteurs s'interrogent sur les opportunités de diversifier leurs activités, notamment vers des projets d'unités de méthanisation à la ferme. Plusieurs projets locaux en lien avec des collectivités locales sont à l'étude, à l'échelle régionale. Les Chambres d'Agriculture de Normandie accompagnent actuellement la réflexion et les études préalables menées autour de quelques uns de ces projets de méthanisation. Il est nécessaire d'évaluer le gisement des effluents agricoles, déchets et sous-produits de l'industrie mobilisables sur la région et de mettre en place une gestion concertée des projets pour éviter les "doubles comptes" dans le montage des projets. L'évaluation de la rentabilité économique de cas type et le recensement des clients potentiels (consommateurs de chaleur) contribueront également à un développement réfléchi de cette filière.

## Annexe : Le Grenelle de l'Environnement

Suite au Grenelle de l'Environnement, différents Comités opérationnels (Comop) se sont mis en place. Le Comop 15 est consacré à l'Agriculture écologique et productive. Les réflexions de ce groupe de travail sur la performance énergétique des exploitations ont conduit au plan d'action proposé pour 2008-2013 :

- ❑ évaluation des consommations énergétiques et développement du conseil en énergie :
  - réaliser 100 000 diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles (soit un tiers des exploitations agricoles professionnelles françaises concernées),
  - réaliser 17 000 diagnostics tracteurs (un banc d'essai et une formation / an / région),
  - désigner un animateur "énergie" par région, pour la rentrée 2008, pour les exploitations des lycées agricoles.
- ❑ objectifs en économies d'énergie pour les bâtiments d'élevage :
  - 10 000 équipements en laiterie + 200 échangeurs thermiques.
- ❑ objectifs en énergies renouvelables :
  - 1 000 unités de méthanisation agricoles en France,
  - 300 unités de bois énergie + 30 pompes à chaleur,
  - 120 000 m<sup>2</sup> de capteurs chauffe-eau solaire,
  - 300 unités de séchage solaire,
  - 10 000 équipements d'économies d'énergies en élevage.

Le coût global de ces propositions est estimé à 730 millions d'euros dont 290 millions € des pouvoirs publics.

=> *Le Grenelle entre actuellement dans sa phase législative. Le projet de loi d'orientation qui valide les principes fondateurs du Grenelle reprend l'ensemble des conclusions des groupes de travail. Il sera débattu au Parlement à l'automne 2008. Les mesures issues des travaux des comités opérationnels seront également soumises aux parlementaires à cette période.*

*Sophie CHAUVIN, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie  
Mise à jour : 23 juin 2008*